

Bénéficiaires du rSa : un suivi spécifique adapté à vos besoins

Pour les exploitants agricoles bénéficiaires du rSa « socle » ou « socle + activité » et relevant de l'orientation

Objectifs

- Identifier l'origine de vos difficultés
- Mettre en place un suivi adapté à vos besoins pour vous aider à préserver au mieux votre outil de travail

Descriptif

- Recueil de vos questions et attentes
- Réalisation d'un pré-diagnostic de votre exploitation : analyse technique, économique et financière ; prise en compte de l'environnement familial et social de l'agriculteur
- Mise en place d'un suivi individuel adapté aux besoins de chaque bénéficiaire : suivi administratif, conseils techniques, aide à la gestion de la trésorerie, ...
- Intervention en partenariat avec le service social de la MSA pour une vision et une connaissance plus globale de la situation

Prestation gratuite, financée dans le cadre de la convention de partenariat Conseil Général, MSA Auvergne et Chambre d'Agriculture

Durée : nombre de visites variable et adapté à chaque situation, tant que la personne bénéficie du rSa « socle » ou « socle + activité »

Les plus

- Une vision globale pour faire le point sur l'exploitation
- Un suivi personnalisé, en lien avec les besoins de chacun
- Un travail en partenariat avec le service social de la MSA
- Discrétion et confidentialité

Les conseillers rSa

MAURIAC et St FLOUR **Jean-Marc ROYER**

04 71 45 55 36

jean-marc.royer@cantal.chambagri.fr

AURILLAC **Laure Solier**

04 71 45 55 30

laure.solier@cantal.chambagri.fr

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**

26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>